

Vos contacts

IFRB PAYS DE LA LOIRE
02 40 20 36 66

contact@paysdelaloire.ifrb.fr

Durée

3 jour(s), 21 heures

Coût de la formation

415 € HT Forfait/Personne

Public

Toute personne devant effectuer des travaux d'ordre électrique haute tension (électriciens)

Pré-requis

Être diplômé électricien ou avoir 3 ans d'expérience dans le domaine

Effectif

De 8 à 12 participants

Formateur

Un prestataire d'IFRB :
PROPUL'S - ALEO

Moyens pédagogiques et supports

Présentation info/vidéo, échanges, retour d'expérience, apports théoriques et pratiques, démonstration commentée du formateur, mises en situation.

L'ensemble du matériel électrique utilisé est conforme aux directives imposées par l'AFNOR, le CENELEC ou l'IEC.

Informations complémentaires

Une évaluation théorique et pratique est effectuée par le formateur lors de la formation

La qualification de personnel habilité est confirmée par la signature du chef d'entreprise de l'attestation d'habilitation fournie par l'organisme de formation.

Objectif

- ⇒ Effectuer des travaux électriques des domaines haute tension en sécurité
- ⇒ Connaître les limites de son habilitation
- ⇒ Appliquer les procédures, les documents, les prescriptions et les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres et liés à l'activité de votre structure
- ⇒ Rendre compte de son activité
- ⇒ Être efficace face à un accident corporel ou un incendie d'origine électrique

Programme

Rappel de la procédure d'habilitation selon la norme NF C 18-510

Formation Théorique :

- ⇒ Notions d'électricité adaptées à vos besoins (courant, tension, résistance, puissance...)
- ⇒ Effets du courant électrique sur le corps humain
- ⇒ Domaines de tension
- ⇒ Zones d'environnement
- ⇒ Zones de travail
- ⇒ Zones d'essai
- ⇒ Règles de sécurité liées à votre activité
- ⇒ Maîtriser son titre d'habilitation
- ⇒ Les matériels électriques
- ⇒ Les EPI/EPC
- ⇒ Compte rendu d'activité
- ⇒ Connaître les procédures, les documents, les prescriptions et les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres et liés à l'activité de votre structure
- ⇒ Conduite à tenir en cas d'accident corporel
- ⇒ Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Formation Pratique - Accès aux locaux électriques

- ⇒ Evaluation des risques
- ⇒ Procédures de mise en sécurité
- ⇒ Missions du surveillant de sécurité électrique
- ⇒ Zones d'environnement
- ⇒ Zones de travail
- ⇒ Zones d'essai
- ⇒ Identifier les différents acteurs, chargés d'exploitation, chargés de consignation
- ⇒ Utilisation des documents de consignation et d'autorisation de travail
- ⇒ Instructions de sécurité spécifiques liées à votre activité
- ⇒ Vérifier et mettre en œuvre les EPI/EPC
- ⇒ Effectuer une consignation/une mise en sécurité
- ⇒ Travaux de connexion/déconnexion
- ⇒ Rédiger un rapport d'activité
- ⇒ Conduite à tenir en cas d'accident corporel
- ⇒ Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

IFRB Pays de la Loire

Zone Ar Mor, 4 Impasse Serge Reggiani - BP 60025
44801 Saint-Herblain Cedex

Tél. : 02 40 20 36 66 / Fax : 02 40 35 44 70 / contact@paysdelaloire.ifrb.fr



CONSEIL - ACCOMPAGNEMENT - FORMATION

www.ifrbpaysdelaloire.fr